

ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Rapport

Examen des orientations, des activités et de la gestion administrative du Commissaire à la lutte contre la corruption

Procès-verbal de la séance du 2 novembre 2015

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 1770-20151126

QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU LUNDI 2 NOVEMBRE 2015	1
AUDITION	2

ANNEXE

- I. Procès-verbaux des séances de travail du 11 juin 2014 et des 2 et 18 novembre 2015

Séance du lundi 2 novembre 2015

Mandat : Examen des orientations, des activités et de la gestion administrative du Commissaire à la lutte contre la corruption (Décision de la Commission le 11 juin 2014)

Membres présents :

M. Ouellette (Chomedey), président

M. Bérubé (Matane-Matapédia), porte-parole de l'opposition officielle en matière de sécurité publique, en remplacement de M. Leclair (Beauharnois)

M. Jolin-Barrette (Borduas)

M. Merlini (La Prairie)

M. Proulx (Jean-Talon)

M. Rousselle (Vimont)

M^{me} Roy (Montarville), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'intégrité

Témoin :

Commissaire à la lutte contre la corruption :

M. Robert Lafrenière, commissaire

M. Marcel Forget, commissaire associé aux vérifications de l'intégrité des entreprises

M. Michel Pelletier, directeur des opérations

M^{me} Anne-Frédéric Laurence, conseillère

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 15 heures, M. Ouellette (Chomedey) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M^{me} la secrétaire informe la Commission du remplacement.

AUDITION

La Commission entend le Commissaire à la lutte contre la corruption.

À 17 h 58, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mardi 3 novembre 2015, à 10 h 30, où elle poursuivra un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Anik Laplante

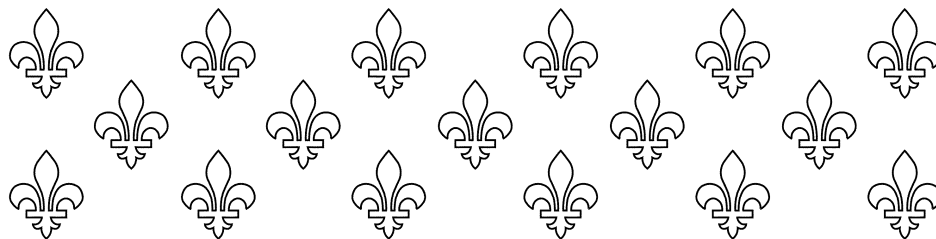
Guy Ouellette

AL/vb

Québec, le 2 novembre 2015

ANNEXE I

**Procès-verbaux des séances de travail
du 11 juin 2014 et des 2 et 18 novembre 2015**



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Procès-verbal

de la séance de travail du 11 juin 2014

Informar sur les activités et le fonctionnement de la Commission, organiser ses travaux et discuter de la possibilité que la Commission se saisisse de mandats

Séance de travail du mercredi 11 juin 2014

Objet : Informer sur les activités et le fonctionnement de la Commission, organiser ses travaux et discuter de la possibilité que la Commission se saisisse de mandats

Membres présents :

M. Ouimet (Fabre), président
M. Lisée (Rosemont), vice-président

M. Bérubé (Matane-Matapédia)
M. Boucher (Ungava)
M. Cloutier (Lac-Saint-Jean)
M. Lemay (Masson)
M. Merlini (La Prairie)
M. Ouellette (Chomedey)
M^{me} Poirier (Hochelaga-Maisonneuve)
M. Rousselle (Vimont)
M^{me} Roy (Montarville)
M. Tanguay (LaFontaine)

Autres personnes présentes :

M. David Boucher, coordonnateur, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
M^{me} Audrey Cloutier, attachée politique, Cabinet du leader du gouvernement
M^{me} Marie-Chantale Domingue, recherchiste, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec
M^{me} Mélissa Morin, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
M^{me} Julie Paradis, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
M^{me} Mylène Potvin, recherchiste, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec
M. Alain Sirois, recherchiste, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle RC.171 de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 18, M. Ouimet (Fabre) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président rappelle l'objet de la séance de travail et donne lecture de l'ordre du jour (annexe I).

Il est convenu de permettre à M^{mes} Cloutier, Domingue, Potvin et M. Sirois d'assister à la séance de travail.

Il est convenu d'inverser les points deux et trois de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de la présidence et présentation des membres

M. le président souhaite la bienvenue aux membres de la Commission.

Un tour de table est fait afin de permettre à chacun des membres de la Commission ainsi qu'au personnel de se présenter.

2. Présentation du Service de la recherche de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Boucher fait la présentation des services offerts aux membres de la Commission par le Service de la recherche de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale.

3. Présentation de la Commission et du site Greffier

M. le président fait une présentation de la Commission et de son fonctionnement général. M^{me} la secrétaire explique le site Greffier.

4. Décision sur la constitution du comité directeur et les frais de repas

M. le président indique qu'il souhaite constituer un comité directeur afin d'assurer le bon fonctionnement de la Commission.

M. Ouimet (Fabre) propose la motion suivante :

Que la Commission des institutions, conformément à l'article 4 des Règles de fonctionnement, constitue un comité directeur composé du président, du vice-président et de la secrétaire.

La motion est adoptée.

M. le président indique que les frais liés aux repas pris lors des séances de travail et des réunions du comité directeur doivent être approuvés par la Commission.

M. Ouimet (Fabre) propose la motion suivante :

Que les repas pris à l'occasion des réunions du comité directeur et des séances de travail soient payés à même le budget de la Commission, et ce, pour la durée de la quarante et unième législature.

La motion est adoptée.

5. Discussion sur de possibles mandats de la Commission

Après discussion, il est convenu de réaliser le mandat qui est confié à la Commission par l'article 294.1 du Règlement de l'Assemblée nationale, soit d'entendre le Protecteur du citoyen et le Directeur général des élections.

Après discussion, il est convenu de réaliser le mandat qui est confié à la Commission par l'article 30 de la Loi modifiant le Code de la sécurité routière et le Code de procédure pénale concernant la perception des amendes (L.Q. 2003, c.5), soit d'étudier le rapport sur la mise en œuvre de cette loi.

M. Ouellette (Chomedey) propose la motion suivante :

Que la Commission des institutions, conformément aux articles 293.1 et 294 du Règlement, se donne le mandat d'examen des orientations, des activités et de la gestion administrative du Commissaire à la lutte contre la corruption.

La motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

M. Ouimet (Fabre) propose la motion suivante :

Que la Commission des institutions, conformément aux articles 293.1 et 294 du Règlement, se donne le mandat d'examiner les orientations, les activités et la gestion administrative du Coroner.

La motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

M^{me} Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) propose la motion suivante :

Que la Commission des institutions, conformément à l'article 294 du Règlement, se donne le mandat d'examiner les orientations, les activités et la gestion du Comité consultatif du Fonds de soutien à la réinsertion sociale et des 18 fonds de soutien à la réinsertion sociale des établissements de détention du Québec.

La motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

Il est convenu de confier l'organisation de tous ces mandats au comité directeur.

Après discussion, les membres se déclarent prêts à siéger les 8, 9, 11 et 12 septembre prochains afin de procéder à une partie de ces mandats.

6. Divers

M. le président indique que M^{me} la secrétaire va offrir lors d'une autre rencontre une formation sur la procédure parlementaire aux membres intéressés.

À 12 h 58, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Anik Laplante

Gilles Ouimet

AL/vb

Québec, le 11 juin 2014

ANNEXE I

Ordre du jour



QUARANTIÈME ET UNIÈME LÉGISLATURE - PREMIÈRE SESSION

Commission des institutions

SÉANCE DE TRAVAIL

Informar sur les activités et le fonctionnement de la Commission, organiser ses travaux
et discuter de la possibilité que la Commission se saisisse de mandats

Mercredi 11 juin 2014

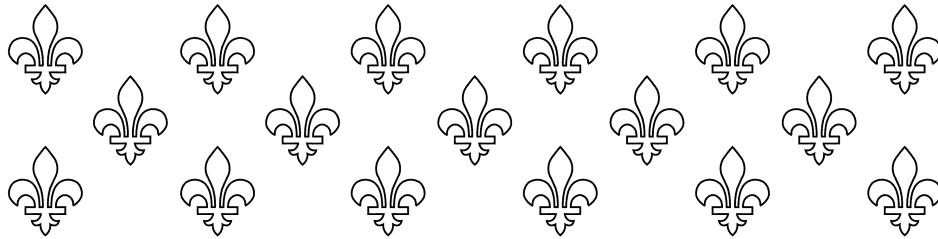
Salle RC.171 de l'hôtel du Parlement

Après les affaires courantes à 13 heures

Ordre du jour

1. Mot de la présidence et présentation des membres
2. Présentation de la Commission et du site Greffier
3. Présentation du Service de la recherche de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale
4. Décision sur la constitution du comité directeur et les frais de repas
5. Discussion sur de possibles mandats de la Commission
6. Divers

Québec, le 5 juin 2014



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Procès-verbal

de la séance de travail du 2 novembre 2015

Préparer l'audition du Commissaire à la lutte contre la corruption

Séance de travail du lundi 2 novembre 2015

Objet : Préparer l'audition du Commissaire à la lutte contre la corruption

Membres présents :

M. Ouellette (Chomedey), président

M. Bérubé (Matane-Matapédia), porte-parole de l'opposition officielle en matière de sécurité publique, en remplacement de M. Leclair (Beauharnois)

M. Jolin-Barrette (Borduas)

M. Merlini (La Prairie)

M. Proulx (Jean-Talon)

M. Rousselle (Vimont)

M^{me} Roy (Montarville), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'intégrité

M. Tanguay (LaFontaine)

Autres personnes présentes :

M. Marc Bouchard, attaché politique, Cabinet du leader parlementaire de l'opposition officielle

M. Steve Brabant, chercheur, Service de recherche de la Coalition Avenir Québec

M^{me} Mélissa Morin, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Mylène Potvin, chercheur, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle RC.171 de l'hôtel du Parlement.

À 14 h 07, M. Ouellette (Chomedey) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président rappelle l'objet de la séance de travail.

M^{me} la secrétaire informe la Commission du remplacement.

Il est convenu de permettre à MM. Bouchard et Brabant et à M^{me} Potvin d'assister à la séance de travail.

ORDRE DU JOUR

À la demande du président, M^{me} Morin présente les documents de soutien.

À 14 h 34, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures, afin d'entendre le Commissaire à la lutte contre la corruption.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

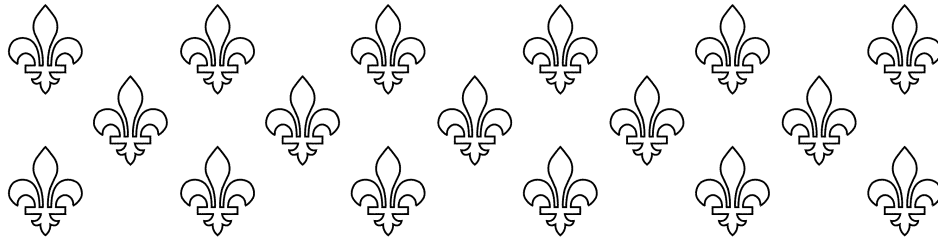
Anik Laplante

Original signé par

Guy Ouellette

AL/vb

Québec, le 2 novembre 2015



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Procès-verbal

de la séance de travail du 18 novembre 2015

Déterminer les observations, conclusions et recommandations à la suite de l'audition du Commissaire à la lutte contre la corruption et de la directrice des poursuites criminelles et pénales

QUÉBEC

Séance de travail du jeudi 18 novembre 2015

Objet : Déterminer les observations, conclusions et recommandations à la suite de l'audition du Commissaire à la lutte contre la corruption et de la directrice des poursuites criminelles et pénales

Membres présents :

M. Ouellette (Chomedey), président

M. Bernier (Montmorency)

M. Bérubé (Matane-Matapédia), porte-parole de l'opposition officielle en matière de sécurité publique, en remplacement de M. Leclair (Beauharnois) pour la deuxième partie de la séance

M. Boucher (Ungava)

M^{me} Hivon (Joliette), porte-parole de l'opposition officielle en matière de justice, en remplacement de M. Leclair (Beauharnois) pour la première partie de la séance

M. Iracà (Papineau) en remplacement de M. Tanguay (LaFontaine) pour la première partie de la séance

M. Jolin-Barrette (Borduas), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de justice

M. Proulx (Jean-Talon)

M. Rousselle (Vimont)

M. Tanguay (LaFontaine)

Autres députés présents :

M^{me} Hivon (Joliette)

M. Rochon (Richelieu)

Autres personnes présentes :

M. Martin Blanchette, chercheur, Centre de documentation, Parti québécois

M^{me} Mélissa Morin, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Steve Brabant, chercheur, Service de recherche, Coalition Avenir Québec

M^{me} Mylène Potvin, chercheur, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle RC.161 de l'hôtel du Parlement.

À 15 h 06, M. Ouellette (Chomedey) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président rappelle l'objet de la séance de travail.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

Il est convenu de permettre à M^{me} Potvin et à MM. Blanchette et Brabant d'assister à la séance de travail.

Il est convenu de permettre à M. Rochon (Richelieu) de participer à la séance.

ORDRE DU JOUR

1. Audition de la directrice des poursuites criminelles et pénales

Après discussion, il est convenu d'intégrer au rapport les observations suivantes :

« La Commission souhaite entendre ultérieurement le Directeur des poursuites criminelles et pénales afin d'évaluer les impacts et les gains d'efficacité résultant des changements apportés dans la structure de la lutte à la grande criminalité. »

« La Commission encourage le Directeur des poursuites criminelles et pénales à mettre de l'avant des mesures améliorant la transparence dans le traitement des dossiers et dans la prise de décisions, afin de favoriser la confiance du public envers cette institutions. »

Il est convenu que ces observations seront transmises au Directeur des poursuites criminelles et pénales.

Il est également convenu d'inclure, dans le rapport, une mise en contexte et un résumé des échanges. Le projet de rapport sera transmis par courriel aux membres de la Commission pour commentaires.

2. Audition du Commissaire à la lutte contre la corruption

Une discussion s'engage.

À 15 h 47, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Anik Laplante

Original signé par

Guy Ouellette

AL/vb

Québec, le 18 novembre 2015

ANNEXE I

Ordre du jour



QUARANTIÈME ET UNIÈME LÉGISLATURE - PREMIÈRE SESSION

Commission des institutions

SÉANCE DE TRAVAIL

Déterminer les observations, conclusions et recommandations à la suite de l'audition du Commissaire à la lutte contre la corruption et de la directrice des poursuites criminelles et pénales

Mercredi 18 novembre 2015

Salle RC.161 de l'hôtel du Parlement

15 heures à 16 heures

Ordre du jour

1. Audition de la directrice des poursuites criminelles et pénales (15 h à 15 h 30)
2. Audition du Commissaire à la lutte contre la corruption (15 h 30 à 16 h)

Québec, le 17 novembre 2015